

TRANSFERT D'OPERATIONS PRU ABEILLE-MAURELLE-MATAGOTS

Rappel des modalités de dévolution financière :
Pour les opérations nouvellement de compétence et de maîtrise d'ouvrage communautaire :
 MPM se substitue à la ville pour les participations financières restant à verser et pour l'encaissement des recettes afférentes à compter du 31/12/2015.
Pour les opérations qui demeurent de compétence communale mais pour lesquelles la ville sollicitera une maîtrise d'ouvrage communautaire :
 La ville continue à prendre en charge les participations financières restant à verser pour ces opérations. Dans le cadre de la délégation de maîtrise d'ouvrage, les recettes de subventions perçues par MPM viendront en déduction de la participation ville .
 La ville recevra ces équipements et les prendra en gestion après réalisation.
Pour les opérations qui demeurent de compétence et de maîtrise d'ouvrage communale :
 La ville continue à prendre en charge les participations financières et à percevoir les recettes.

	Budget initial prévu à la convention	Prévisionnel de reste à financer au 31/12/2015
OPERATIONS DE COMPETENCE ET DE MAITRISE D'OUVRAGE CUMPM		
SUBVENTIONS d'EQUIPEMENT VERSEES AUX BAILLEURS POUR LA REHABILITATION ET LA CONSTRUCTION	2 072 425 €	413 761 €
INGENIERIE DU PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN jusqu'à terminaison de la convention	647 615 €	202 468 €
GESTION URBAINE DE PROXIMITE	185 000 €	76 602 €
REALISATION D'EQUIPEMENTS PUBLICS DESORMAIS COMMUNAUTAIRES	1 797 840 €	17 000 €
TOTAL du budget prévisionnel au 31/12/2015 des opérations de compétence et maîtrise d'ouvrage CUMPM	5 535 496 €	988 902 €

	Budget initial prévu à la convention	Prévisionnel de reste à financer au 31/12/2015
DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE DE LA VILLE A MPM SUR OPERATIONS DEMEURANT DE COMPETENCE COMMUNALE		
MAITRISE D'OEUVRE MULTI OPERATION	118 000 €	118 000 €
AMENAGEMENT ESPACE LIMITROPHE DU CENTRE SOCIAL DE L'ABEILLE	345 373 €	343 643 €
AMENAGEMENT DES CIRCUITS PIETIONNIERS INTER QUARTIERS	1 354 261 €	1 004 627 €
PARC URBAIN ABEILLE - ESPACE CENTRAL SAINTE MARGUERITE	1 080 000 €	1 080 000 €
CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE POUR AMENAGEMENT SITE SPORTIF VALENTIN MAGRI	1 977 139 €	1 977 139 €
TOTAL du budget prévisionnel au 31/12/2015 sur opérations de compétence communale et maîtrise d'ouvrage déléguée MPM	4 874 773 €	4 523 409 €

	Budget initial prévu à la convention	Prévisionnel de reste à financer au 31/12/2015
OPERATIONS DE COMPETENCE ET DE MAITRISE D'OUVRAGE VILLE DE LA CIOTAT		
ECLAIRAGE PUBLIC	366 452 €	165 557 €
AMENAGEMENT MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE	618 930 €	804 000 €
ACTIVITES ECONOMIQUES D'INSERTION	703 200 €	703 200 €
MAISON MEDICAL ET SERVICE PUBLIC	618 930 €	618 930 €
ACQUISITION PIED D'IMMEUBLE	1 200 000 €	1 200 000 €
TOTAL du budget prévisionnel au 31/12/2015 sur opérations de compétence et maîtrise d'ouvrage communales	3 507 512 €	3 491 687 €